

RÉSULTATS D'ESSAIS LES NOUVELLES VARIÉTÉS DE MAÏS 2023 SONT SUR www.varmaïs.fr

Les résultats des 40 nouvelles variétés de maïs proposées à l'inscription en France en 2023 et de 33 variétés expérimentées dans le réseau probatoire à la post-inscription en 2022 sont maintenant disponibles sur le site **Varmais**. 64 de ces 73 variétés font l'objet d'intention de développement par leurs représentants en France dès 2023.

Les résultats des 40 nouvelles variétés de maïs proposées à l'inscription France en 2023

Lors de la section CTPS du 19 janvier 2023, 40 nouvelles variétés de maïs ont été proposées à l'inscription sur la liste A du Catalogue Officiel Français⁽¹⁾. 30 de ces nouveautés ont satisfait aux épreuves grain, et 10 aux épreuves fourrage.

Les résultats de l'examen VATE⁽²⁾ sur une ou deux années d'expérimentation dans le réseau CTPS/GEVES⁽³⁾, sont accessibles par rubrique (grain ou fourrage) et par groupe de précocité sur Varmais (onglet « [Résultats Inscription France](#) »).

Pour chacune de ces nouvelles variétés, les résultats sont disponibles pour l'ensemble des caractères étudiés sous la forme de tableaux interactifs. Ils sont par ailleurs accompagnés d'une carte de localisation des essais retenus dans les synthèses. Des représentations graphiques permettent également de comparer ces nouveautés à des références largement cultivées et/ou reconnues pour leurs performances.

33 variétés expérimentées en probatoire et disponibles en France en 2023

A ces nouveautés s'ajoutent les résultats de 33 variétés qui ont été évaluées en 2022 par ARVALIS dans le réseau probatoire⁽⁴⁾ à la post-inscription à la demande des représentants et qui sont commercialisées sur le marché français en 2023 (onglet « [Résultats Post-Inscription](#) »).

Ce réseau de 10 à 12 essais annuels par groupe de précocité permet d'évaluer, en vue de leur introduction dans le réseau de post-inscription⁽⁵⁾ en cas de bons résultats :

- des variétés qui proviennent du catalogue européen et qui font l'objet de souhait de positionnement en France par les établissements de semences,
- des variétés destinées à la culture de maïs fourrage, alors qu'elles n'ont pas fait l'objet de de-

mande d'Inscription en fourrage au catalogue officiel français,

- des variétés destinées à la culture de maïs grain, alors qu'elles n'ont pas fait l'objet de demande d'Inscription en grain au catalogue officiel français,
- des variétés inscrites en France mais pour lesquelles les établissements de semences souhaitent un changement de groupe de précocité,
- des variétés expérimentées dans des groupes de précocités de maïs fourrage plus tardifs (S3 et S4) qui ne sont actuellement pas proposés à l'Inscription en France.

L'appréciation de la valeur agronomique de ces variétés s'effectue en comparaison à des variétés largement cultivées ou reconnues pour leurs bons résultats et en comparaison aux autres variétés expérimentées. Comme pour l'inscription, leurs résultats sont présentés sous la forme de tableaux interactifs, avec une carte de localisation des essais retenus dans les synthèses et des représentations graphiques de différents critères pour une meilleure appréciation de la valeur agronomique de la variété.

Des fonctionnalités mises à jour avec les données 2022

Les synthèses pluriannuelles, les fiches d'identité des variétés et la fonctionnalité de duels des variétés ont été actualisés dans Varmais : elles intègrent désormais les données d'expérimentation 2022 et les informations renseignées dans le dépliant des variétés maïs 2023 édité par ARVALIS.

Les performances pluriannuelles⁽⁶⁾ des variétés expérimentées au moins un an entre 2012 et 2022 et commercialisées en France en 2023 sont ainsi disponibles (onglet « [Choisir ma variété](#) »).

Dans l'onglet « **Tout savoir sur ma variété et la comparer** », le module « **CONSULTER** » donne accès aux fiches d'identité de l'ensemble des variétés expérimentées et commercialisées en 2023. Ces dernières concatènent l'ensemble des données disponibles sur chacune des variétés et proposent un accès direct aux résultats issus des réseaux d'expérimentation.

Le module « **COMPARER** » permet d'effectuer des duels de variétés, à différentes échelles géographiques.

Toutes les fonctionnalités
de Varmaïs en vidéo

https://youtu.be/gZFePcqQV_g



(1) Les variétés inscrites en liste A ont passé avec succès leurs épreuves DHS (Distinction, Homogénéité, Stabilité) et VATE (Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale) et possèdent une dénomination officielle. Les semences de ces variétés peuvent être multipliées et commercialisées en France et dans l'union européenne.

(2) VATE : Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale,

(3) Le GEVES (Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés Et des Semences) réalise l'examen technique préalable à l'inscription au catalogue officiel français pour le compte du Comité Technique Permanent de la Sélection des plantes cultivées (CTPS), comité consultatif du ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire.

(4) Les variétés probatoires sont expérimentées sous contrat à la demande des représentants.

(5) Les essais du réseau de post-inscription sont réalisés par ARVALIS, tous les établissements de semences de maïs de l'UFS (Union Française des Semenciers) et de nombreux partenaires d'ARVALIS que sont les organismes de développement (chambres d'Agriculture, CETA, EDE...), des organismes économiques (coopératives, négociants...) et des lycées agricoles.

(6) Pour chaque groupe de précocité, les synthèses pluriannuelles proposent des estimations de valeurs moyennes des différents caractères de choix des variétés, pour toutes les variétés expérimentées au moins un an au cours des 10 dernières années et commercialisées en France en 2023. Elles s'appuient sur les essais des réseaux d'inscription France (GEVES), de post-inscription ARVALIS-UFS) et probatoire à la post-inscription (ARVALIS) sur la période 2012-2022. Grâce à l'utilisation de modèles statistiques permettant d'estimer des moyennes ajustées sur des séries de données incomplètes, ces synthèses permettent de comparer les performances des variétés les unes par rapport aux autres, même si elles n'ont pas été expérimentées les mêmes années.

LA PUISSANCE DES RESEAUX D'EXPERIMENTATION EN QUELQUES CHIFFRES

- Association de **3 partenaires** représentant les producteurs (ARVALIS), l'évaluation officielle pour le compte du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (GEVES) et les semenciers maïs (UFS – Section maïs et sorgho).
- Plus de **450 variétés** de maïs grain et fourrage expérimentées chaque année à l'inscription, en post-inscription et en probatoire.
- Environ **400 essais par an** répartis sur toutes les zones de production de maïs grain et fourrage en France, issus des réseaux d'expérimentation à l'inscription (CTPS/GEVES), en post-inscription (ARVALIS-UFS – Section maïs et sorgho) et en probatoire (ARVALIS).
- Références disponibles en maïs grain et en maïs fourrage pour respectivement **10 et 13** caractères.

CONTACTS

Pour toute demande de précision, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter aux coordonnées suivantes :

Marion Wallez

m.wallez@arvalis.fr

06 76 02 76 11

Nathalie Augé

nathalie.auge@geves.fr

06 07 03 54 69

Julie Saffar

julie.saffar@ufs-asso.com

01 53 00 99 37



ARVALIS est un organisme de recherche appliquée agricole, financé et administré par les producteurs, qui a pour vocation d'être, par sa capacité d'expertise scientifique, un référent technique pour les agriculteurs, les filières et les pouvoirs publics français et européens.

Le GEVES (Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés Et des Semences) a en charge de réaliser l'examen technique préalable à l'inscription au catalogue officiel français pour le compte du Comité Technique Permanent de la Sélection des plantes cultivées (CTPS), comité consultatif du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

L'UFS (Union Française des Semenciers) est l'organisation professionnelle qui représente les entreprises semencières implantées en France et qui ont pour activités la création de variétés végétales, la production et la mise en marché de semences pour l'agriculture.